

«Délinquance des mineurs - Yves Détraigne s'interroge sur l'intérêt d'un énième texte»

25/10/2011

Délinquance des mineurs - Yves Détraigne s'interroge sur l'intérêt d'un énième texte

Intervenant, en discussion générale, sur la proposition de loi visant à instaurer un service citoyen pour les mineurs délinquants, Yves Détraigne, sénateur centriste de la Marne, s'est interrogé sur l'utilité réelle du texte, énième « rafistolage » de l'ordonnance de 1945, et sur l'abandon de la réforme d'ensemble annoncée dès 2008.

Il a plaidé pour qu'on laisse le temps aux acteurs de ce secteur de travailler sans tout bouleverser en permanence.

Il s'est montré très réservé sur ce texte qui risque de dénaturer la vocation initiale des Etablissement Public d'Insertion de la Défense (EPIDE) en y mélangeant des publics très différents, certains volontaires pour pouvoir s'en sortir et d'autres forcés par une décision de justice.

Il s'est également interrogé sur la mobilisation des personnels concernés par le dispositif car les militaires n'ont pas à prendre en charge la délinquance des mineurs.

Malgré de réelles réserves, il a regretté, en conclusion, que la nouvelle majorité du sénat, en stoppant l'examen du texte dès la discussion générale par une motion de procédure, refuse de travailler à l'amélioration du texte et prive ainsi les sénateurs de l'occasion de faire leur travail au lieu de laisser, une nouvelle fois, l'Assemblée nationale libre de voter ce qu'elle veut.

Contact presse: Frédérique HENRY / Camille LOUIS

01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr

Internet : www.udi-uc-senat.fr

Twitter: <u>@UC Senat</u> Facebook: <u>SenateursUDIUC</u>